

# COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE VALSERHONE

35 rue de la Poste – Châtillon en Michaille - 01200 VALSERHÔNE

☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

## Délibération n°24-DC111

### Conseil Communautaire du 07 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, le conseil communautaire, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle des fêtes de la commune d'Injoux-Génissiat, sous l'autorité de Monsieur Patrick PERRÉARD, Président.

■ **Présents :**

■ **BILLIAT :**

■ **CHAMPFROMIER** : Jacques VIALON - Gilles FAVRE

■ **CHANAY** : Elisabeth JEAMBENOIT - Lucie JOUHAUD

■ **CONFORT** : Daniel BRIQUE

■ **GIRON :**

■ **INJOUX-GENISSIAT** : Joël PRUDHOMME - Patricia VERDET - Sophie SELLIER

■ **MONTANGES :**

■ **PLAGNE** : Philippe DINOCHÉAU

■ **SAINT-GERMAIN-DE-JOUX** : Gilles THOMASSET

■ **SURJOUX - LHOPITAL** : Frédéric MALFAIT

■ **VALSERHÔNE** : Patrick PERREARD - Isabelle DE OLIVEIRA - Jean-Pierre FILLION – Gilles

■ ZAMMIT - Annick DUCROZET - Marie-Françoise GONNET - Serge RONZON – Catherine BRUN -

■ Sacha KOSANOVIC - Anthony GENNARO – Christiane RIGUTTO

■ **VILLES** : Guy SUSINI

■ **Absents :**

■ Jean-Marc BEAUQUIS - Antoine MUNOZ - Raphaël CASTIGLIA - Florian MOINE - Christophe

■ MARQUET

■ **Pouvoirs :**

■ Denis MOSSAZ à Joël PRUDHOMME - Pierre CHARPY à Gilles THOMASSET - Régis PETIT à Isabelle

■ DE OLIVEIRA - Katia DATTERO à Patrick PERREARD - Mourad BELLAMMOU à Jean-Pierre FILLION -

■ Benjamin VIBERT à Sacha KOSANOVIC - Sebahat BULUT à Catherine BRUN - Marielle BERGERET à

■ Christiane RIGUTTO- Sandra LAURENT-SEGUI à Annick DUCROZET

■ **Votants : 32**

■ **Présents : 23**

■ **Date de la convocation : 30 octobre 2024**

■ **Secrétaire de séance : Catherine BRUN**

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20241107-24-DC111-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2024  
Date de réception préfecture : 13/11/2024

## **Objet : Modification des membres des conseils d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement**

Monsieur Serge RONZON, Vice-Président délégué, rappelle les membres du conseil d'exploitation des régies dotées de la seule autonomie financière sont désignés par le Conseil communautaire sur proposition du Président.

Les statuts des régies de l'eau et de l'assainissement précisent la composition du conseil d'exploitation qui est la suivante :

- 13 membres titulaires et 13 membres suppléants issus des Conseils communautaire et Municipaux étant précisé que les conseillers communautaires doivent être majoritaires.
- 1 membre représentant d'une association de consommateurs

Par délibération n° 23-DC016 en date du 9 mars 2023, la liste des membres du conseil d'exploitation a été désignée comme suit :

Communes	Membre titulaire	Catégorie	Membre suppléant	Catégorie
Billiat	Jean Marc BEAUQUIS	Elu communautaire	Antoine MUNOZ	Elu communautaire
Champfromier	Jacques VIALON	Elu communautaire	FAVRE Gilles	Elu communautaire
Confort	Daniel BRIQUE	Elu communautaire	Raphaël CASTIGLIA	Elu communautaire
Giron	Florian MOINE	Elu communautaire	Danièle DASSIN-SHAW	Elu communautaire
Injoux Génissiat	Joel PRUDHOMME	Elu communautaire	Denis MOSSAZ	Elu communautaire
Plagne	Philippe DINOCHÉAU	Elu communautaire	Raymond ELOY	Elu communautaire
Surjoux Lhopital	Frédéric MALFAIT	Elu communautaire	Jean Michel ROLLET	Elu communautaire
Valserhône	Serge RONZON	Elu communautaire	Benjamin VIBERT	Elu communautaire

Au titre des représentants d'association de consommateurs :

- Daniel DE LA VEGA, de la Confédération Syndicale des familles de l'Ain, en tant que représentant titulaire.

La composition du conseil d'exploitation est identique pour la régie de l'eau et pour la régie de l'assainissement.

Suite à la démission de monsieur Jean-François MULTARI, représentant suppléant de la commune de Valserhône, la commune de Valserhône a désigné monsieur Hervé PERRIN-CAILLE comme représentant suppléant au sein des conseils d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement.

Monsieur le Président propose ainsi que monsieur Hervé PERRIN-CAILLE remplace monsieur Jean-François MULTARI en qualité de membre suppléant des conseils d'exploitations des régies de l'eau et de l'assainissement.

### **Le Conseil communautaire,**

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président délégué,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles R. 2221-2 et suivants,

**VU** les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière d'eau potable et d'assainissement,

**VU** les statuts des régies de l'eau et de l'assainissement,

**VU** la délibération du Conseil municipal de la ville de Valserhône, en date du 07 octobre 2024, désignant un membre suppléant aux conseils d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

Après en avoir délibéré,

**A l'unanimité,**

## **DECIDE**

- **D'ABROGER** la délibération n° 23-DC016 en date du 9 mars 2023.

- **DE DESIGNER** les membres des conseils d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement suivants :

- Au titre des membres autres que les représentants d'association de consommateurs :

<b>Communes</b>	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>	<b>Catégorie</b>
BILLIAT	BEAUQUIS Jean-Marc	MUNOZ Antoine	Elu communautaire
CHAMPFROMIER	VIALON Jacques	FAVRE Gilles	Elu communautaire
CHANAY	BORNARD Jean	RIGUTTO Emilien	Elu municipal
CONFORT	BRIQUE Daniel	CASTIGLIA Raphaël	Elu communautaire
GIRON	MOINE Florian	DASSIN-SHAW Danièle	Elu communautaire
INJOUX GENISSIAT	PRUDHOMME Joel	MOSSAZ Denis	Elu communautaire

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20241107-24-DC111-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2024  
Date de réception préfecture : 13/11/2024

MONTANGES	EVARD Pierre	MARQUET Christophe	Elu municipal
PLAGNE	DINOCHEAU Philippe	ELOY Raymond	Elu communautaire
SAINT GERMAIN DE JOUX	GHERARDI Jean-Michel	THOMASSET Gilles	Elu municipal
SURJOUX-LHOPITAL	MALFAIT Frédéric	ROLLET Jean-Michel	Elu communautaire
VALSERHONE	RONZON Serge	VIBERT Benjamin	Elu communautaire
VALSERHONE	ZAMMIT Gilles	PERRIN-CAILLE Hervé	Elu municipal
VILLES	FAVRE David	BEL Frédéric	Elu municipal

- Au titre des représentants d'association de consommateurs : Daniel DE LA VEGA, de la Confédération Syndicale des familles de l'Ain, en tant que représentant titulaire.
  - **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.**

**Ont signé au registre des délibérations les membres présents.**

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valselhône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Nantua, le :

Publié le :

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La secrétaire  
Catherine BRUN

Le Président  
Patrick PERREARD

